

**Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration
« Association de la Somme à Bellefontaine »
Samedi 19 juillet 2025 à 10h00 à Daours (La Cerisaie)**

Membres présents :

Jean Delhaye (président) - Christine Barbaut (vice-présidente) - Philippe Degroote (trésorier)- Didier Bourry (trésorier adjoint) - Lionel Joly (secrétaire) - Fabienne Leclercq (secrétaire adjointe) - Danièle Rémy (déléguée aux recherches) – Régis Foubert.

En présence de Ghislain François (expert informatique de l'association) et de Bruno Leclercq, adhérents invités

ordre du jour

- stock brochures et cartes "tronquées" avec nouvelle adresse email,
- contretemps avec les chéquiers du Crédit Agricole,
- problème IONOS pour la trésorerie,
- amélioration du site Internet,
- badges à rééditer et à créer,
- réédition de la brochure "Val de Somme",
- recettes de Rainneville et de Fouilloy pour la trésorerie,
- organisation des déplacements sur les 3 sites mémoriels,
- les articles dominicaux publiés sur le site internet de l'association,
- journée du 21 septembre à Lahoussoye,
- questions diverses

- *stock brochures et cartes "tronquées" avec nouvelle adresse email*

Jean indique qu'il a procédé à la modification des coordonnées de l'association figurant sur les cartes de visite et des brochures au moyen d'un autocollant.

- *contretemps avec les chéquiers du Crédit Agricole*

Philippe indique que 3 chéquiers et 1 carnet de remise de chèques seront remis par Jean au Crédit Agricole. Ceux-ci sont à l'ancienne adresse de l'association (20 rue du Stade à Daours). Il convient d'en obtenir de nouveaux, libellés à l'adresse du nouveau siège social de l'association (à Rainneville)

Lionel précise que 2 chéquiers libellés à l'ancienne adresse sont arrivés à la mairie de Rainneville. Cela fait donc 5 chéquiers au total qui seront remis à la banque pour destruction.

Philippe confirme que Jean a remis les nouveaux statuts de l'association à la banque.

Il précise que l'association a adhéré à YAPLA gratuitement ce qui permet de ne pas avoir de frais de tenue de compte.

Cela permet également de gérer plus facilement les adhésions, d'encaisser en direct les cotisations lors des réunions avec un TPE (terminal de paiement électronique) mis à disposition gratuitement par la banque.

YAPLA offre un outil permettant la gestion de la comptabilité de l'association, mais Philippe dispose déjà d'un logiciel de comptabilité qu'il maîtrise parfaitement. Il souhaite poursuivre avec ce logiciel.

Philippe précise qu'au vu de la situation particulière et transitoire de l'association, il ne faut pas sortir du fichier mails les adhérents qui n'ont pas renouvelé leur cotisation cette année. Seuls ceux qui ont démissionné ne reçoivent plus les mails d'information que l'association envoie.

Danièle demande quand a été envoyée la lettre de demande de subvention aux différentes communes ?

Lionel indique avoir envoyé 29 courriers le 2 mai après avoir récupéré la signature du président.

Philippe précise qu'il réactualise son fichier de comptabilité au fur et à mesure des modifications. Il n'a rien mis sur le Drive afin que nous n'ayons pas de problèmes.

Il confirme avoir une sauvegarde de son ordinateur à part sur un disque dur externe.

Il s'engage à communiquer le fichier des adhérents à toute personne du conseil d'administration qui le lui demanderait.

C'est un moyen numérique avec tous les aléas éventuels du numérique.

Il précise qu'il peut transférer ce fichier au Président dès qu'il y a une modification.

Jean indique qu'il a imprimé ce fichier qui fait 15 pages.

Ghislain précise que l'utilisation du Drive est une simple proposition. Si le fonctionnement actuel convient on peut tout à fait rester ainsi.

Il indique qu'il a trié les adresses mails pour avoir une adresse unique de l'association.

Lorsqu'il envoie les mails, il le fait en copie invisible (copie cachée) de manière à ce que chaque destinataire ne voit pas les adresses des autres destinataires

Il doit indiquer obligatoirement un destinataire pour le mail, c'est l'adresse mail de l'association puis il indique tous les autres destinataires dans la zone CCI.

Il explique qu'il a fait une cellule avec toutes les adresses mails séparées par un point-virgule.

- problème IONOS pour la trésorerie

Philippe explique qu'une facture de 12 euros émise par IONOS n'a pu être payée dans les délais impartis faute de lui avoir été transmise directement. Cela a entraîné la fermeture de l'accès au site internet de l'association. Heureusement l'intervention de Ghislain nous a permis de rattraper l'affaire. La facture a été réglée et IONOS a réouvert l'accès au site très rapidement.

Philippe précise qu'il n'avait pas reçu d'appel de cotisation par courrier ou par mail et qu'il s'est aperçu que les factures étaient prélevées sur la carte bancaire de l'association. Ce moyen de paiement ayant été restitué à la banque, Philippe a proposé à IONOS de passer les factures en prélèvement SEPA ce que IONOS a accepté ;

IONOS a par ailleurs confirmé la facturation de 90 € d'incident de paiement et a refusé de nous accorder une remise gracieuse de ces frais.

Il s'avère que la facture est arrivée sur l'adresse mail « orange » de l'association qui était géré uniquement par le président démissionnaire.

Danièle précise que l'association disposait pourtant d'une adresse « gmail » mais que personne ne l'utilisait.

Ghislain confirme qu'effectivement l'ancien président de l'association, Xavier Becquet, lui avait adressé le mail de cette facture en lui indiquant qu'il était arrivé dans ses spams le 19 mai. Xavier le lui a renvoyé aussitôt. Il indique qu'il ne faut pas oublier tout ce que Xavier a fait pour l'association.

Philippe regrette le fait que Xavier ait renvoyé cette facture à Ghislain. Xavier aurait pu lui renvoyer cette facture directement puisqu'il était trésorier cela aurait évité ces désagréments.

- amélioration du site Internet de l'association

Lionel demande à Ghislain s'il est possible d'indiquer le détail des prochaines manifestations sur le site internet.

Danièle propose que soient notamment indiquées sur la page d'accueil les informations sur le programme des commémorations et le covoiturage.

Ghislain indique qu'il peut mettre à jour les informations dès réception des éléments nécessaires.

- badges à rééditer et à créer

Jean indique qu'il faudrait prévoir un renouvellement du stock de badges avec le nom de l'association tel qu'il résulte des statuts.

Philippe précise qu'il n'est pas utile de refaire le stock de badges « Fontenois » car nous avons encore un paquet de badges non entamé.

Jean demande s'il faut prévoir un badge spécifique pour « la Saulx ».

Philippe conseille de se contenter du badge original de l'association. Selon lui ce n'est pas utile d'en faire un spécial pour la Saulx. Il indique qu'il va se renseigner sur les prix car il a les coordonnées du fournisseur.

Il est convenu que le nom et le logo de l'association seront indiqués de façon identique sur le badge et sur les cartes de visite : « De la Somme à Bellefontaine et 14 18 » entre les 2 drapeaux (français/belge).

- réédition de la brochure “Val de Somme”

Philippe indique également que malheureusement notre imprimeuse a cessé son activité. Il a récupéré toutes les brochures sur une clé USB. Il faut trouver un autre imprimeur.

Lionel propose le nom de Pixel Avenue à Amiens ZI Nord.

Jean indique qu'il y a urgence à réimprimer la brochure Val de Somme pour pouvoir la proposer lors de la prochaine exposition le 21 Septembre 2025 à Lahoussoye.

Philippe indique qu'il faudra penser à changer l'adresse de l'association sur le format numérique de toutes les brochures. Il précise qu'il peut modifier l'adresse sur la brochure Val de Somme avant de l'envoyer à Lionel pour qu'il aille chez l'imprimeur.

Ghislain indique que la modification peut être faite directement sur PDF en utilisant PDF Créator.

Danièle interroge les membres du conseil pour savoir si quelqu'un sait si au moment des demandes de subventions Xavier envoyait systématiquement le compte rendu des AG.

Christine confirme que le compte rendu des AG doit être envoyé avec la demande de subvention et avec un budget prévisionnel également.

Danièle indique que les demandes de subventions n'ont donc pas été faites dans les règles cette année.

Christine précise que chaque commune adhérente dispose d'un dossier de demande de subvention à compléter.

Lionel confirme que le versement de la subvention par une commune est conditionné par le dépôt d'un dossier complet.

Jean indique que le maire de Vecquemont lui a demandé le compte rendu de l'AG. Il lui a indiqué que celui-ci était sur le site internet de l'association.

Didier indique avoir rencontré l'adjointe de la maire de Fouilloy qui lui a indiqué être étonnée que nous n'ayons pas rendu le dossier de subvention qui nous avait été envoyé. C'est trop tard pour régulariser la demande.

Christine indique qu'il faut impérativement faire les demandes de subvention en janvier en joignant le compte rendu de la dernière AG. On peut préciser que l'AG aura lieu plus tard en indiquant la date. Il ne faut pas négliger le fait que 2026 sera une année d'élections.

- *recettes de Rainneville et de Fouilloy pour la trésorerie*

Jean indique que lors de la braderie de Rainneville et la Marche des Cornemuses à Fouilloy, les ventes de l'association s'élèvent à 78 € en espèces (brochures et badges).

Philippe précise qu'il a reçu d'Eugène Maillard (Fontenois) la somme de 10 €

- *organisation des déplacements sur les 3 sites mémoriels pour les commémorations à Bellefontaine – Fontenois- Saulx*

Commémoration de Bellefontaine dimanche 24 août 2025

Lionel donne les indications suivantes :

Cérémonie au Cimetière du Radan le dimanche 24 août 2025 à 10h30 : office religieux et patriotique, vers 11h30 : hommage au Monument aux morts et à notre panneau mémoriel à Bellefontaine.

13 h : Repas au restaurant "Karaquillos" à Etalle (4 kms de Bellefontaine) : maxi 30 € par personne
René Bastin offre l'apéritif.

Danièle indique que les réponses arrivent sur l'adresse Gmail de l'association.

Jean précise qu'il s'occupe de la commande de gerbes chez le Fleuriste de Villers-Bretonneux
3 gerbes à 50 € : pas plus de 150 € pour les 3 cérémonies
Le bandeau sur la gerbe « association de la Somme à Bellefontaine »

Il prépare un petit discours

Lionel indique que l'aller-retour sur la journée est possible

Nombre de participants du CA

6 personnes du CA participeront à cette cérémonie

Didier (part la veille)

Jean, Christine, Régis et Lionel (sur la journée)

Philippe (part la veille)

Il est convenu de l'envoi du mail aux adhérents avec réponse pour le 8 août 2025.

Lionel prépare le mail et Ghislain l'envoie.

Lionel envoie également à Ghislain le détail de ce qu'il faut mettre sur le site.

Commémoration de Fontenois dimanche 31 août 2025

Philippe donne les indications suivantes :

10h30 : cérémonie dépôt de gerbe devant le calvaire avec la municipalité (discours)

Repas à réserver pour le 15 août et pour le 20 août le nombre de personnes à Sommauthe

Nombre de participants du CA

8 personnes

Jean, Régis, Christine (sur la journée)

Lionel, Philippe

Didier

Fabienne et Bruno

Philippe réserve les chambres à Buzancy à l'hôtel du Saumon. Fabienne et Bruno confirment leur demande de réservation pour une nuit samedi soir.

Les membres présents s'accordent à dire que cette cérémonie est importante car elle permet de maintenir le contact avec la commune.

Commémoration de la Saulx dimanche 7 septembre 2025

Danièle indique que celle-ci aura lieu à Maurupt le Montois, mais que pour l'instant elle ne dispose pas d'informations, le programme n'ayant pas été annoncé.

La brochure de la Marne a été envoyée aux différents maires l'an dernier, et malheureusement nous n'avons eu aucun retour de leur part ni même d'Alain Pauphilet.

Danièle indique qu'il faut prévoir une gerbe pour le monument VELLIET.

Nombre de participants du CA

7 personnes

Danièle, Christine, Régis et Jean

Didier, Lionel et Philippe

- *Les articles dominicaux publiés sur le site internet de l'association*

Lionel propose de faire relâche en août.

Danièle précise que le dernier article sera publié le 10 août car Ghislain est en vacances, il y aura donc un mois de relâche jusqu'au 14 septembre.

Ghislain confirme qu'il peut programmer la parution des articles à l'avance.

Lionel confirme que le planning de parution est complet jusqu'au 10 août

Philippe souhaite apporter des précisions sur le contenu souhaité des articles. Il faut mettre le soldat à l'honneur lorsqu'on fait un parcours, ce n'est pas souhaitable de mettre à l'honneur ses proches ou ses voisins. Sinon cela fait des articles trop longs et peu lisibles car contenant trop de détails parfois peu appropriés. Par ailleurs il émet le souhait que chaque auteur d'un article soit avisé, avant sa parution sur le site internet, des modifications pouvant être apportées par l'équipe éditoriale.

Lionel indique que les parcours doivent évoquer le contexte, cela n'empêche pas de faire des articles courts.

Philippe précise que selon lui les articles peuvent tenir compte de la famille mais il faut éviter les voisins car on finit par ne pas retrouver de qui on parle.

Tous les articles sont signés de Danièle, l'auteur et Lionel.

- *Exposition du 21 septembre à Lahoussoye*

Jean indique que nous disposons de 32 panneaux déjà prêts dont 12 panneaux de généralités 15 grilles seront mises à notre disposition. La maire de Lahoussoye nous aide beaucoup.

Danièle indique qu'il y a plusieurs panneaux à faire

Jean précise que nous disposons de 8 panneaux vierges à utiliser

Danièle se charge du panneau Franvillers qui peut être fait en reprenant un article à partir du site.

Les portraits Ansel et Brare sont attachés à Lahoussoye, il faut prévoir un panneau pour les deux.

Un autre panneau sera réalisé pour Bonnay avec les travaux réalisés par les élèves de l'école.

Le portrait de Wartez sera fait par Jean.

Jean indique que les grilles seront prêtées par la communauté de communes de Corbie, il doit les prendre pour les apporter à Lahoussoye.

Les communes de Bonnay Franvillers et Lahoussoye travaillent ensemble et il y aura un flyer édité

Ghislain propose de publier le flyer sur le site internet de l'association.

Jean indique qu'un atelier de recherche peut être installé sur le lieu de l'exposition.

Philippe demande s'il est utile de rechercher les documents en numérique concernant les panneaux précédents

Firmin Leroy sera fait par Jean

Danièle a retenu Duboisle

Membres présents le 21 Septembre 2025
 Jean, Christine, Régis, Danièle, Philippe, Didier, Fabienne et Bruno.

Jean précise que Mme la maire nous offre le repas.

Les grilles seront à installer le samedi.

- *Questions diverses :*

Fabienne indique que l'association de Cartophilie de Ham organise une exposition à Ham les 18 et 19 octobre 2025 pour ses 80 ans. Le président de cette association serait intéressé par la présence de notre association avec un atelier de recherche.

Elle transmettra les informations dès qu'elle les aura.

Elle indique également qu'elle a découvert une plaque commémorative dans la mairie d'Esmery-Hallon. Cette plaque comporte les photos de plusieurs soldats de la commune décédés lors de la 1^{ère} guerre mondiale, les noms ne sont pas indiqués. Une recherche pourrait être intéressante car cette partie du département est peu couverte.

Didier s'interroge sur le nombre d'articles sur le site. Il a relevé 250 noms.

Ghislain répond qu'il peut donner la liste de tous les articles parus sur le site
 Il a la liste sur son Drive, il précise qu'il y a environ 400 noms mis en lumière
 (personne dont le nom est dans le titre et personnage célèbre)

Certains articles sont parus sous l'appellation « un jour un parcours » et certains articles sont parus sous la forme « ils avaient 20 ans ».

Les premiers articles ont parfois été repris, cela a permis notamment de faire vivre le site durant les années Covid.

Philippe suggère de mettre en ligne les parcours des soldats parus dans la brochure « de la Somme à la Saulx ».

Ghislain propose de programmer des articles sur les dimanches du mois d'août pour lesquels une relâche était prévue. Cette proposition reçoit l'agrément des membres présents.

Ghislain demande quelles sont les décisions prises pour « IONOS » et « WORDPRESS »

Philippe indique que IONOS fait de l'hébergement et des sites.

La question se posait de tout regrouper chez Ionos, mais Ionos a indiqué que cela créerait des problèmes de transfert et que ce transfert serait payant

Philippe propose de ne rien changer à la situation actuelle. Cette proposition reçoit l'agrément des membres présents.

Ghislain indique que le paiement de WORDPRESS pose un problème car doit être effectué par carte bancaire ou par PAYPAL.

Philippe confirme que l'association n'a plus de carte bancaire.

Ghislain précise qu'il n'y a pas de frais sur un compte PAYPAL.

Philippe propose de créer un compte PAYPAL au nom de l'association pour payer la cotisation WORDPRESS, ce compte n'étant provisionné que des sommes nécessaires au paiement de cette cotisation. Cette proposition reçoit l'agrément des membres présents pour permettre au trésorier de payer la cotisation WORDPRESS

Danièle communiquera à Ghislain les portraits à publier en août.

Réunion terminée à 12H25.

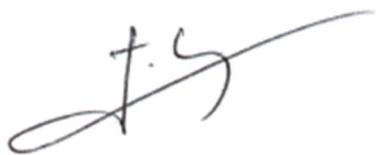
Compte rendu rédigé par Fabienne LECLERCQ et Lionel JOLY

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean Delhaye".

Jean Delhaye

Le secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read "L.J.".

Lionel Joly